

# Rapport d'activité de la CLE 2024



## *Soyons Sage pour que l'eau vive*

*Validé par la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise du 17 juin 2025*



*La Sèvre Nantaise amont (79)*



*La signature du CT eau 2024-2026 à Chanverrie (85)*



*La journée relais de l'eau à Moncoutant (79)*

# Sommaire

<b>Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de son Bureau.....</b>	<b>3</b>
1 La composition de la CLE.....	4
2 Les réunions de la Commission Locale de l'Eau.....	4
3 Les réunions du Bureau de la CLE.....	5
<b>Programmation 2021-2026 et contrat de mise en oeuvre du SAGE.....</b>	<b>7</b>
1 Identification des territoires prioritaires.....	8
2 Stratégie d'actions.....	9
3 Constitution du programme d'actions.....	9
4 Contrat Territorial Eau 2024-2026.....	10
<b>Les actions de mise en oeuvre du SAGE.....</b>	<b>11</b>
1 Améliorer la qualité de l'eau.....	12
2 Gestion quantitative de la ressource en eau superficielle.....	21
3 Améliorer la qualité des milieux aquatiques.....	25
5 Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.....	29
6 Organisation et mise en œuvre.....	32
<b>Examen des dossiers soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau.....</b>	<b>34</b>

## 1 Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de son Bureau



Réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sèvre Nantaise à Clisson le 16 juillet 2024

# Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de son Bureau

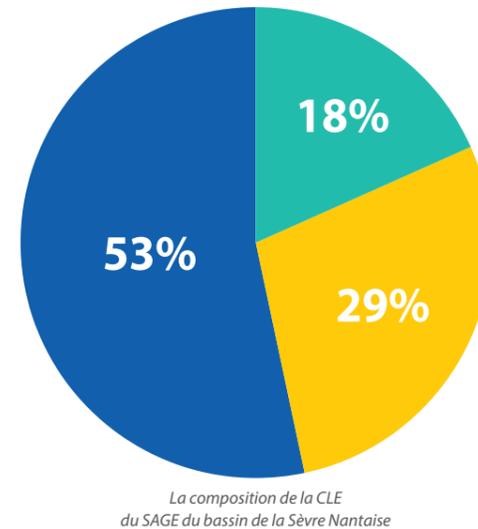
## La composition de la CLE

La composition de la CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise a été renouvelée pour 6 ans par arrêté préfectoral n°22-DDTM85-575 du 14 septembre 2022 puis modifiée par arrêtés préfectoraux n°23-DDTM85-593 du 22 août 2023 et n°24-DDTM85-344 du 31 mai 2024.

La principale évolution de la composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sèvre Nantaise concerne le 1er collège avec dorénavant une représentation de l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) concernés par le bassin versant.

La CLE est composée de **60 membres répartis en 3 collèges** :

- Collège n°1 des représentants des collectivités et de leurs groupements (**32 membres**)
- Collège n°2 des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations (**17 membres**)
- Collège n°3 des représentants de l'État et des établissements publics (**11 membres**)



## Les réunions de la Commission Locale de l'Eau

Une fréquence de réunions a été établie depuis 2022 afin d'avoir une réunion mensuelle de la CLE ou du bureau de la CLE selon les ordres du jour.

La CLE constitue aussi le comité de pilotage de l'étude Hydrologie, Milieux, Usages et Climat engagée depuis septembre 2021 sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise en partenariat avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie à cinq reprises en 2024 dont trois fois en visioconférence :

### ● Le mardi 19 mars 2024 en visioconférence

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Délibération : Validation du procès-verbal de la réunion de la CLE du SAGE Sèvre Nantaise du 19 décembre 2023 - pour avis
2. Présentation de la démarche Programme Territorial de Gestion de la ressource en Eau (PTGE) par la DREAL des Pays de la Loire
3. Délibération : Engagement pour la réalisation d'une proposition de feuille de route PTGE
4. Délibération : Avis sur la demande d'autorisation temporaire de prélèvements 2024 sur le Bassin Versant de la Sèvre Nantaise par la DDTM85
5. Point sur l'étude HMUC du Bassin de la Sèvre Nantaise
6. Questions diverses

### ● Le mardi 21 mai 2024 à Cholet (49)

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Délibération : Validation du projet de procès-verbal de la réunion de la CLE du SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise du 19 mars 2024 - pour avis
2. Présentation par l'INRAE des résultats de la réflexion du COTECH de l'étude HMUC relative aux volumes prélevables, à la gestion de crise et au programme d'actions (phase 4 de l'étude HMUC)
3. Questions diverses

### ● Le mardi 16 juillet 2024 à Clisson (44)

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Délibération : Validation du procès-verbal de la réunion de la CLE du SAGE Sèvre Nantaise du 21 mai 2024 - pour avis
2. Election des membres du bureau de la CLE suite à la modification de la composition de la CLE
  - élection membre du bureau pour le collège 1
  - élection membre du bureau pour le collège 2
3. Présentation et validation de la phase 4 de l'étude HMUC
4. Questions diverses

### ● Le mardi 15 octobre 2024 en visioconférence

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Délibération : Validation du procès-verbal de la réunion de la CLE du SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise du 16 juillet 2024 - pour avis
2. Présentation par la Fédération de pêche 79 du projet de PDPG – avis à formuler par la CLE
3. Présentation par l'EPTB du bilan de la qualité de l'eau 2023
4. Présentation et validation du projet de rapport d'activités de la CLE 2023
5. Questions diverses

### ● Le mardi 17 décembre 2024 à Chanverrie (85)

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Délibération : Validation du procès-verbal de la réunion de la CLE du SAGE Sèvre Nantaise du 15 octobre 2024 - pour avis
2. Délibération : Élection du 2e vice-Président de la CLE
3. Présentation par la commune de Château-Thébaud de l'inventaire communal des zones humides - avis à formuler par la CLE
4. Présentation par la Chambre d'Agriculture 79 du projet de prélèvement hautes eaux dans la Sèvre Nantaise - avis à formuler par la CLE
5. Présentation par la DDTM 44 et Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire du projet d'expérimentation lutte antigel
6. Questions diverses

## Les réunions du Bureau de la CLE

Au cours de l'année 2024, le Bureau de la Commission Locale de l'Eau s'est réuni quatre fois en visioconférence :

### ● Le mardi 16 janvier 2024 en visioconférence

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Délibération : Validation du projet de compte-rendu de la réunion du bureau de CLE du 20 juin 2023
2. Avis sur le projet éolien des Millepertuis – La Romagne
3. Avis sur le projet de renouvellement et d'extension de la carrière de la Roche Atard sur les communes de Cholet (49) et Mortagne-Sur-Sèvre (85)
4. Présentation du plan de communication SAGE et EPTB Sèvre Nantaise 2024
5. Questions diverses

### ● Le mardi 16 avril 2024 en visioconférence

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Délibération : Validation du projet de compte-rendu de la réunion du bureau de CLE du 16 janvier 2024
2. Avis sur le projet d'autorisation temporaire de prélèvements en été - Département des Deux-Sèvres
3. Avis sur le projet de Décret SAGE
4. Présentation des propositions du COTECH HMUC du 08/04/2024 et calendrier
5. Questions diverses

### ● Le mardi 17 septembre 2024 en visioconférence

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Délibération : Validation du projet de compte-rendu de la réunion du bureau de CLE du 16 avril 2024
2. Présentation des résultats de l'inventaire des prélèvements sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise (stage à l'EPTB Sèvre Nantaise de mai à août 2024)
3. Suite des avis formulés par le bureau de la CLE / la CLE du SAGE Sèvre Nantaise en 2022
4. Questions diverses

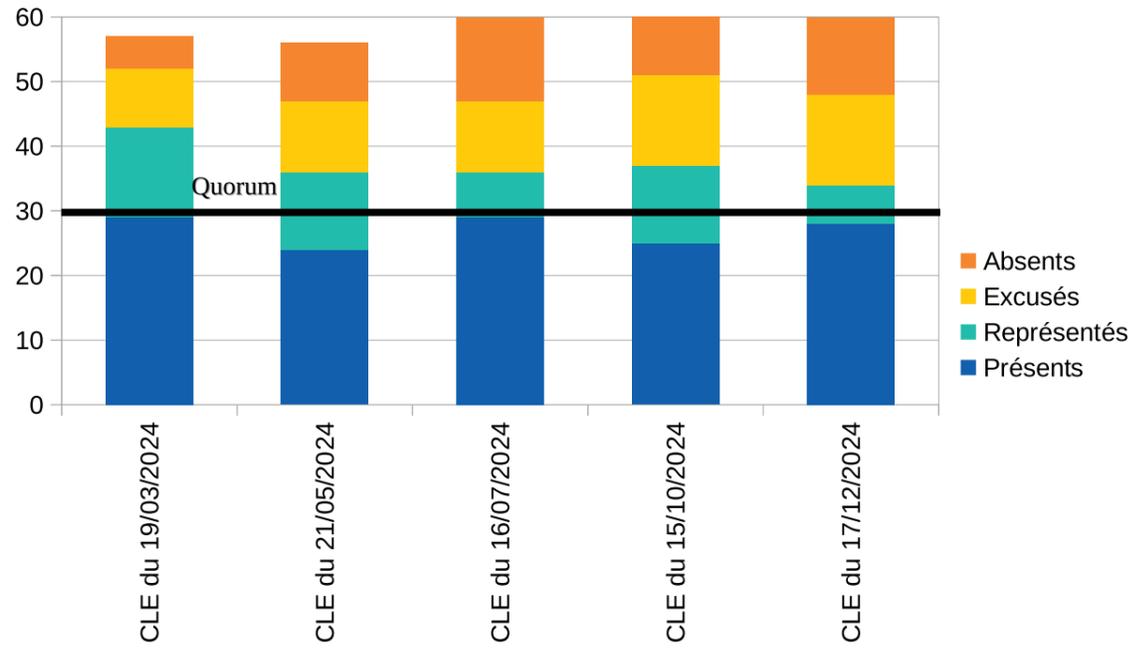
### ● Le mardi 19 novembre 2024 en visioconférence

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

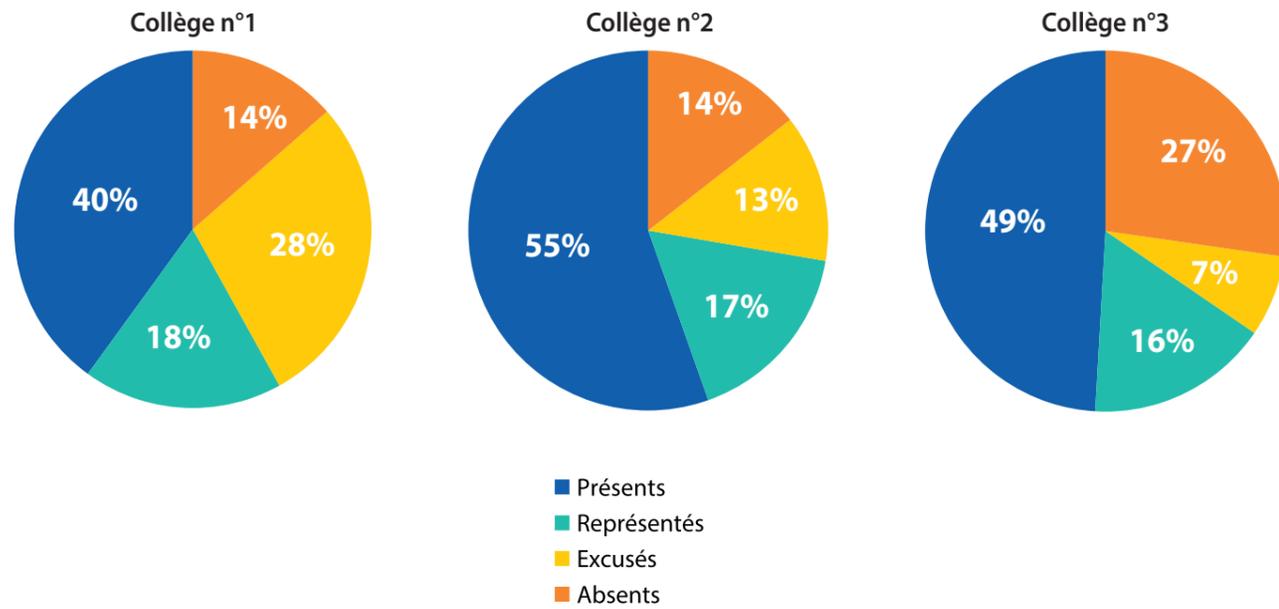
1. Délibération : Validation du projet de compte-rendu de la réunion du bureau de CLE du 17 septembre 2024
2. Délibération : Avis sur le projet d'extension d'un élevage de volailles sur la commune de Sèvremoine
3. Questions diverses

En amont de ces réunions, des échanges par courriels ont été établis pour permettre la consultation des dossiers soumis à avis ainsi que les notes techniques et propositions d'avis afin d'émettre des avis après vote en ligne des membres.

Fréquentation de la CLE en 2024



Fréquentation de la CLE en 2024 par collège



## 2 Programmation 2021-2026 et contrat de mise en œuvre du SAGE



Prairie de zone humide



## Contrat Territorial Eau 2024-2026

Les années 2024-2026 font l'objet d'une nouvelle contractualisation, multi-financeurs regroupant l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Régions des Pays de la Loire et de Nouvelle Aquitaine ainsi que les Conseils Départementaux de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée. L'État est également signataire du contrat, ainsi que l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Les Contrats Territoriaux du Vignoble Nantais et du bassin de la Bultière ont été intégrés à partir de 2024 dans le Contrat Territorial Eau 2024-2026 du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

### Chiffres clés du contrat



### Principaux financeurs :

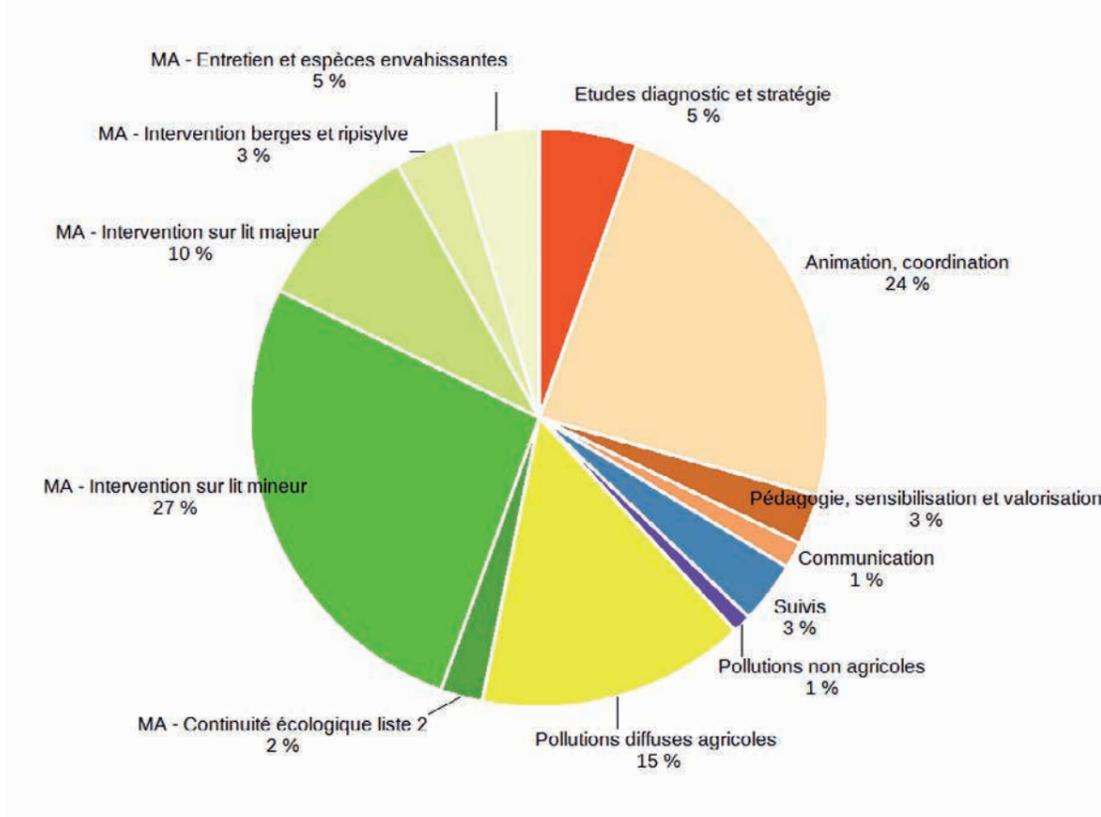
Agence de l'Eau Loire-Bretagne (45,5 % de subventions), Région Pays-de-la-Loire (9,6 %), Région Nouvelle Aquitaine (3,8 %), Département de la Vendée (2,2 %), Département du Maine-et-Loire, Département de Loire Atlantique, Vendée Eau, EPTB Sèvre Nantaise, Union Européenne (Life Révers'Eau).

### Maîtres d'ouvrage :

EPTB Sèvre Nantaise, Cholet agglomération, CD44, CD49, CEN Nouvelle Aquitaine, EPCI Mauges Communauté et Pays de Pouzauges, Fédérations de pêche 44, 49, 79 et 85, Fondation des pêcheurs, Vendée Eau et 16 structures agricoles...

Part totale de l'autofinancement : 34 %

### Coûts par type d'actions :



## 3 Les actions de mise en œuvre du SAGE



# Actions de mise en œuvre du SAGE

L'EPTB Sèvre Nantaise est la structure porteuse de l'animation et du suivi de la mise en œuvre du SAGE. Il n'a pas vocation à se porter maître d'ouvrage de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE. Il assure un rôle de coordination et de mise à disposition d'outils pour faciliter la mise en œuvre des préconisations du SAGE par les acteurs du territoire.

Pour une meilleure compréhension et lisibilité, les actions de mise en œuvre sont présentées selon les six enjeux du SAGE :

- l'amélioration de la qualité de l'eau,
- la gestion quantitative de la ressource en eau superficielle,
- la réduction du risque inondation,
- l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques,
- la valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- l'organisation et la mise en œuvre.

Les actions ci-après présentent les actions engagées en lien avec les enjeux du SAGE. Elles ne sont néanmoins pas exhaustives (exemple : assainissement collectif, ...).



## Améliorer la qualité de l'eau

### Amélioration de la connaissance sur la qualité de l'eau

#### Suivi complémentaire de la qualité de l'eau :

Différents intervenants réalisent des suivis de la qualité de l'eau des cours d'eau du bassin de la Sèvre Nantaise, en particulier l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Conseils Départementaux, l'Agglomération du Choletais et Vendée Eau.

En complémentarité avec les autres opérateurs, l'EPTB réalise des suivis sur les points nodaux du SAGE ainsi que des suivis fins sur les territoires prioritaires.

En 2024, 16 stations ont fait l'objet d'un suivi fin (9 points nodaux, 6 suivis avant travaux et des stations pour l'amélioration des connaissances). 14 macropolluants et jusqu'à 635 micropolluants ont été recherchés.

Au-delà des objectifs de bon état fixés pour les différentes masses d'eau et dans le cadre du principe de non-dégradation, la Commission Locale de l'Eau a défini dans le SAGE Sèvre Nantaise révisé en 2015 les objectifs suivants :

- pour les nitrates, un objectif de 50 mg/L à respecter 100% du temps en 2015 et un objectif de 25 mg/L à respecter 90% du temps en 2021,
- pour le cumul des pesticides analysés, un objectif de moins de 0,5 µg/L en 2021 et de 0,1 µg/L par molécule analysée.

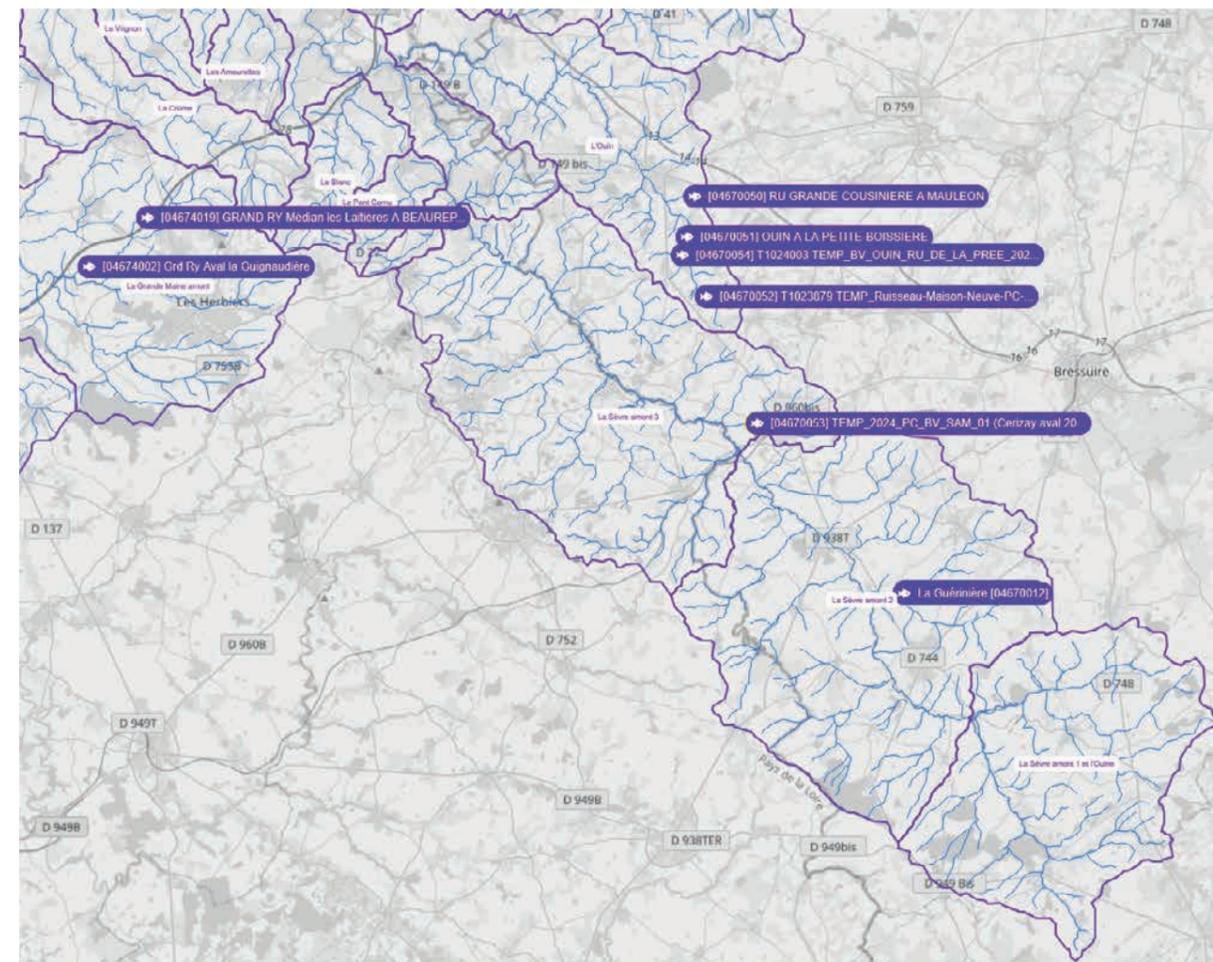
Les étapes de livraison et bancarisation de l'ensemble des analyses réalisées en 2024 ne sont pas complètement achevées à la date de rédaction du présent rapport. Les bilans détaillés de la qualité de l'eau seront publiés sur <https://www.sevre-nantaise.com/observatoire>.

#### Suivi des indicateurs biologiques :

En complément des analyses physico-chimiques, des indicateurs biologiques sont également mis en œuvre sur les zones de travaux et sur certaines masses d'eau classées prioritaires pour l'amélioration des connaissances.

En 2024, l'EPTB a réalisé 9 campagnes piscicoles (IPR) et 9 campagnes invertébrés benthiques (I2M2).

### Zoom sur les résultats des inventaires piscicoles de 2024 :



Les indicateurs réalisés en 2024 sur le bassin de la Sèvre Nantaise et ses affluents renvoient à une qualité moyenne à mauvaise de l'état écologique pour le compartiment poisson.

- Les affluents de la Sèvre Nantaise que sont le Marchais, la Guérinière et le ruisseau de Cerizay, présentent les meilleurs résultats, même si l'état écologique global est qualifié de médiocre ;
- L'Ouin et certains de ses affluents que sont le ruisseau de la Maison Neuve, le ruisseau de la Prée, et le ruisseau de la Grande Cousinière présentent les peuplements piscicoles les plus dégradés, avec une dominance des espèces d'eau calme et polluo-tolérantes au détriment des espèces d'eau vive et bio-indicatrices ;
- Les 2 stations situées sur le Grand Ry (partie amont de la Grande Maine) sont qualifiées en état écologique mauvais et médiocre, mais les espèces présentes montrent les potentiels d'accueil du milieu pour des espèces sensibles. Les assècs réguliers du ruisseau semblent être le critère limitant à l'atteinte du bon état.

## Suivi des cyanobactéries

L'EPTB Sèvre Nantaise, en parallèle d'actions de communication, a porté un suivi des cyanobactéries sur la période estivale 2024 et animé un réseau d'observateurs visuels dans la continuité des actions réalisées depuis 2019.

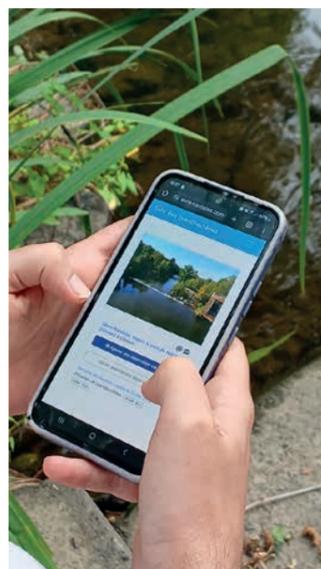


### Outils d'information et de sensibilisation :

L'EPTB Sèvre Nantaise a assuré la diffusion du flyer et du document Questions/Réponses et la transmission d'un exemple d'article de communication pour sensibiliser aux risques associés aux cyanobactéries. Ces éléments ont été envoyés au printemps à toutes les communes et intercommunalités du bassin versant afin d'anticiper sur la saison estivale.

L'EPTB Sèvre Nantaise assure en parallèle pendant la saison un appui technique aux collectivités qui sollicitent un conseil ou une information. Des actualités sur le site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com) sont venues compléter les dossiers existants du site pour informer sur les mesures

### Quelques données



Les stations existantes ont été maintenues malgré quelques départs d'observateurs.

### Réseau de suivi visuel :

Les objectifs de ce réseau sont les suivants :

- Transmettre quelques informations pour anticiper la communication et prévenir d'une potentielle prolifération sur d'autres secteurs ;
- Avoir chaque année une vision globale du phénomène sur le bassin.

L'EPTB a mis en place depuis 2019 un **réseau** d'observateurs visuels sur le territoire et a créé un outil de renseignements d'indicateurs avec mise en ligne des informations en temps réel sur le site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com).

En 2024, des observations visuelles régulières ont de nouveau été réalisées par un réseau d'observateurs dont la formation a été assurée le 07/06/2024 sur une demi-journée. La formation a porté sur un rappel des modalités d'observations et sur la reconnaissance des cyanobactéries planctoniques et benthiques.

### Chiffres clés



On note pour 2024 :

- Une faible présence visuelle de cyanobactéries de manière générale en rivières hors zones impactées par une connexion à des étangs/lacs « contaminés » ce qui explique également la baisse des observations (les conditions météorologiques ayant certainement influé sur la dynamique des observateurs) ;
- En rivières, la présence de planctoniques a concerné essentiellement : la Grande Maine, la Moine, La Sèvre en amont (Moncutant) et ponctuellement la Maine aval et la Crème ;
- Hors lacs/étangs historiquement impactés (Bultière, ribou-Verdon, Noues, Pescalis), il a été remonté plusieurs milieux avec des usages impactés : Lac de la Chausselière et Etang du Passou (Guyonnière), étangs de St-Laurent-sur-Sèvre ;
- La présence des cyanobactéries benthiques sur l'axe Sèvre (Clisson, Gétigné, Tiffauges, Sèvremont) à partir de début août mais avec une moindre contamination de la Sèvre Nantaise à Gétigné et à Clisson qu'en 2023 (effets « crues ») et donc des flocs en moindre quantité ;
- Il a été remonté une nouvelle station concernée en 2024 sur la Sèvre côté Bruffière/Boussay (hors station suivie).

### A noter :

L'usage de la sonde à phycocyanine acquise par l'EPTB a permis en 2024 des mesures *in situ* pour lever des suspicions de benthiques et aussi pour aider à la surveillance de la Moine.

### Suivi des cyanobactéries



En 2024, l'EPTB Sèvre Nantaise a souhaité poursuivre son suivi historique des cyanobactéries et a ainsi confié la réalisation de mesures à un laboratoire visant à :

- Disposer de mesures précises de cyanobactéries planctoniques pour répondre aux questions des riverains, élus, etc (présence/absence, pas de confusion possible avec phytoplancton/lentilles, quantité/volume présent) ;
- Permettre de voir l'évolution interannuelle du développement de cyanobactéries planctoniques ;
- Évaluer l'effet/impact de mesures potentiellement prises localement en été 2024 ;
- (Re)Confirmer la présence de cyanobactéries benthiques et préciser les espèces incriminées dans la mise en évidence de flocs depuis 2023.

### Moine :

- En 2024, comme en 2022, le débit de la Moine à Cholet est constitué par le débit de surverse ainsi que la prise de fond localisée à 7 mètres.
- Il a été mis en évidence de fortes concentrations en cyanobactéries dans la Moine à Cholet (MOCH) mais aussi dans la Moine à Saint-André-de-la-Marche (MOSA) : plusieurs dépassements du seuil de 5 µg/l et une présence de toxines associées.
- Sur la station MOCH : le 7 août 2024, la concentration en Microcystis y est nettement supérieure à celle mesurée à la prise d'eau du Ribou, la surverse du barrage ayant transféré la majeure partie des cyanobactéries. Deux pics ont été mesurés, le premier mi-juillet et le second s'étalant sur le mois d'août.
- Sur la station MOSA : on a noté une grande période d'efflorescence qui a eu lieu durant un mois de fin juillet à début septembre. Microcystis y est retrouvé dans de fortes concentrations notamment le 21 août 2024 avec le pic d'efflorescence.
- Sur la station de la Moine à Clisson (MOCL) : on a noté une faible concentration en cyanobactéries. Les deux dénombrements réalisés ont montré la présence de Microcystis également.

### Sèvre Nantaise :

- A Clisson et Vertou, les valeurs de phycocyanine sont restées très stables, toujours inférieures à 5 µg/l. A l'exception du 7 août 2024 pour la station de Vertou mais sans présence avérée de cyanobactéries. Les genres Aphanizomenon et Oscillatoria ont été identifiés à Vertou mais en faible concentration lors d'un prélèvement en juillet pour contrôle des espèces potentiellement présentes.
- Il est important de préciser aussi la détection de biofilms (cyanobactéries benthiques) de la famille des Oscillatoriaceae depuis 2023, à risque neurotoxique : la présence de biofilms et de flocs a été nettement réduite lors des observations visuelles en 2024 sur la Sèvre Nantaise (peut-être en lien avec épisode de crues ayant « décapé » les biofilms existants et/ou faibles reprises de développement au regard des conditions moins favorables en étiage). Cependant les échantillons analysés montrent bien la présence en faible concentration des Oscillatoriaceae dans la Sèvre à Vertou et la Moine à Clisson.

## Sensibilisation des acteurs à la Gestion Durable des Eaux Pluviales sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise

### Les objectifs de cette action sont de :

- Sensibiliser aux enjeux et à l'intérêt de la Gestion Durable des Eaux Pluviales ;
- Former, apporter les connaissances nécessaires aux acteurs du territoire pour faciliter la mise en application.

Face à l'évolution climatique et aux enjeux de l'eau sur notre territoire d'aujourd'hui et de demain, nous devons produire des efforts collectifs pour économiser l'eau, améliorer la qualité de l'eau, réduire les phénomènes de ruissellement, d'inondation et favoriser la biodiversité.

La renaturation en zone urbanisée, l'infiltration des eaux de pluie font partie des enjeux actuels et futurs de l'(ré)aménagement du territoire.

Pour parler de ces enjeux mais aussi et surtout partager des retours d'expériences, l'Établissement public de la Sèvre Nantaise a organisé en 2024 deux temps forts à destination des élus, agents des collectivités territoriales et partenaires techniques et financiers.



Comment désimperméabiliser et renaturer nos bourgs aux Epesses (85)

### Le 25 septembre : « Comment renaturer nos cours d'écoles ? » à la Haye-Fouassière (44)

en partenariat avec le CAUE 44

➤ 55 participants, 5 intervenants (EPTB-SN, CAUE 44, Association la Cicadelle, commune de la Haye-Fouassière et Atelier 360)

### Le 5 novembre : « Comment désimperméabiliser et renaturer nos bourgs ? »

aux Epesses (85) en partenariat avec Vendée Eau

➤ 80 participants, 9 intervenants (Redagio, EPTB-SN, Vendée Eau, Iao Senn, CPIE Sèvre et Bocage, commune des Epesses, Canopée, Area, Cétrac)



Comment renaturer nos cours d'écoles à la Haye-Fouassière (44)

Ces événements ont été couverts par la presse écrite locale et par TV Vendée. Les vidéos présentant les conférences en salle et faisant la rétrospective de chaque événement sont visionnables sur la chaîne youtube du bassin de la Sèvre Nantaise :

<https://www.youtube.com/watch?v=04eiGYBKs6Y>

Par ailleurs, l'équipe technique de l'EPTB Sèvre Nantais est intervenue de manière occasionnelle lors de 2 conférences à destination d'acteurs privés en 2024 afin de sensibiliser aux enjeux de l'eau et aux actions possibles dont la GIEP et la renaturation (en partenariat avec K-Line, Novabuild et Vendée Eau).

Vendée Eau a poursuivi les actions engagées dans le cadre du Contrat Territorial 2024-2026 sur le bassin de la Bultière avec la mise en place de journées techniques auprès d'acteurs du territoire (agents, élus, entreprises de TP, bureau d'études...). Des actions sont poursuivies notamment sur le secteur de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts avec une 1/2 journée de restitution Climat'Eau.

Quatre projets de travaux de GIEP ont été financés par Vendée Eau sur les communes de Les Herbiers, Mesnard la Barotière, Beaurepaire et Bazoges en Paillers.

Cholet Agglomération a aussi engagé sur le bassin de Ribou Verdon une action auprès :

- des 160 industriels et artisans. Un groupe d'échange a été créé et 4 diagnostics environnementaux ont été réalisés en 2024,
- des agents des collectivités, avec là aussi la création d'un groupe d'échange, la réalisation de 12 diagnostics et 4 journées d'animation (48 participants), 1 réunion technique « La place de l'arbre dans nos bourgs » (à Mazières-en-Mauges), 1 réunion technique « Gestion de l'herbe » (à Saint Laurent sur Sèvre), 1 réunion technique « Gestion écologique des terrains de foot » (à Saint-Pierre-des-Echaubrognes), 1 réunion technique « Outils cartographiques pour la gestion différenciée » (aux Cerqueux).

### Formation des acteurs à la Gestion Durable des Eaux Pluviales

En 2024, l'EPTB Sèvre Nantaise a également construit un partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale des Pays de la Loire pour la délocalisation de plusieurs sessions de formations relatives à la GIEP et à la renaturation des cours d'école à destination des agents des collectivités du bassin versant. Ces formations ont été programmées sur l'année 2025.

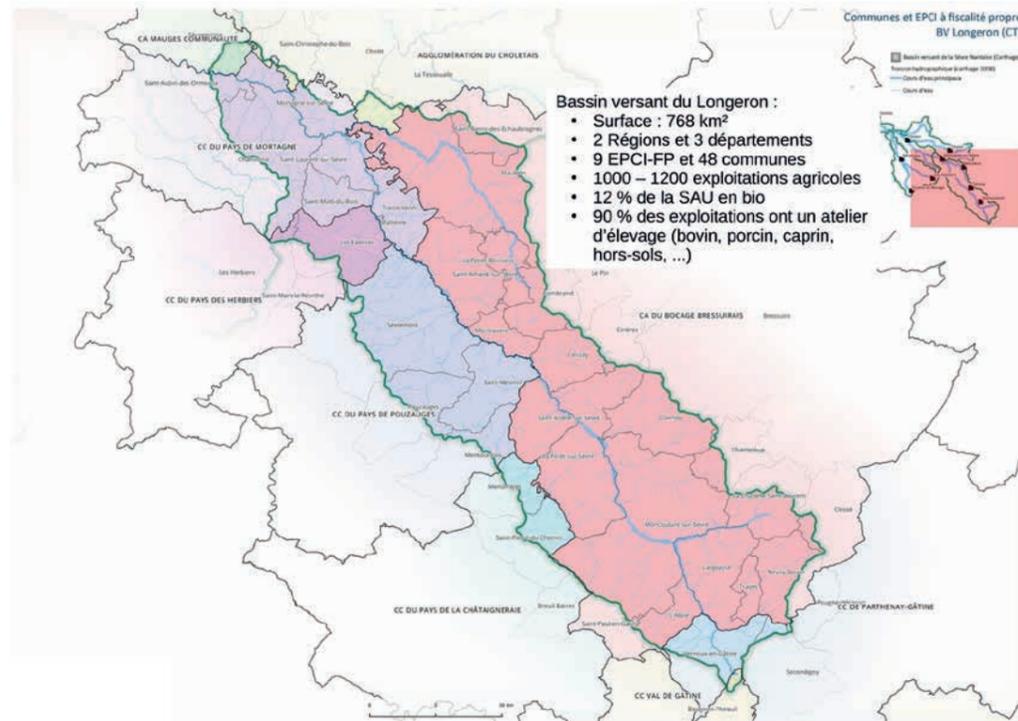
### Groupe assainissement du bassin

Le groupe technique réunissant les services d'assainissement des intercommunalités, conseils départementaux, services de l'État et Agence de l'eau du bassin versant de la Sèvre Nantaise s'est à nouveau réuni pour poursuivre le partage d'informations et de retours d'expérience. Le 26 septembre 2024, le groupe a pu bénéficier d'une présentation des derniers résultats de l'étude Hydrologie-Milieu-Usages et Climat du bassin de la Sèvre Nantaise.

## Le programme de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole

### Sur le bassin du Longeron

Le bassin versant du Longeron fait l'objet d'un programme d'actions de lutte contre les pollutions d'origine agricole. L'animation de ces programmes est prise en charge par l'EPTB Sèvre Nantaise. Les actions sont mises en oeuvre sous maîtrise d'ouvrage des partenaires agricoles.



Cette partie du rapport d'activité présente l'ensemble des actions menées auprès du public agricole. Certaines sont collectives et d'autres de dimension individuelle.

### Actions collectives

12 actions collectives ont été organisées par les partenaires agricoles en 2024. Chacune a rassemblé d'une dizaine à plusieurs dizaines d'agriculteurs.

Les thématiques abordées ont été diverses avec en toile de fond la thématique de la préservation de la qualité de l'eau :

- 4 animations autour de l'élevage (bovins, volailles)
- 2 animations sur la valorisation du bocage
- 2 animations sur la réduction de l'usage des pesticides
- 2 animations sur l'agriculture de conservation des sols
- 1 animation sur la transmission
- 1 animation sur la sensibilisation à l'enjeu eau



### Les Diagnostic-Projets Individuels (DPI) et accompagnement individuels (AI)

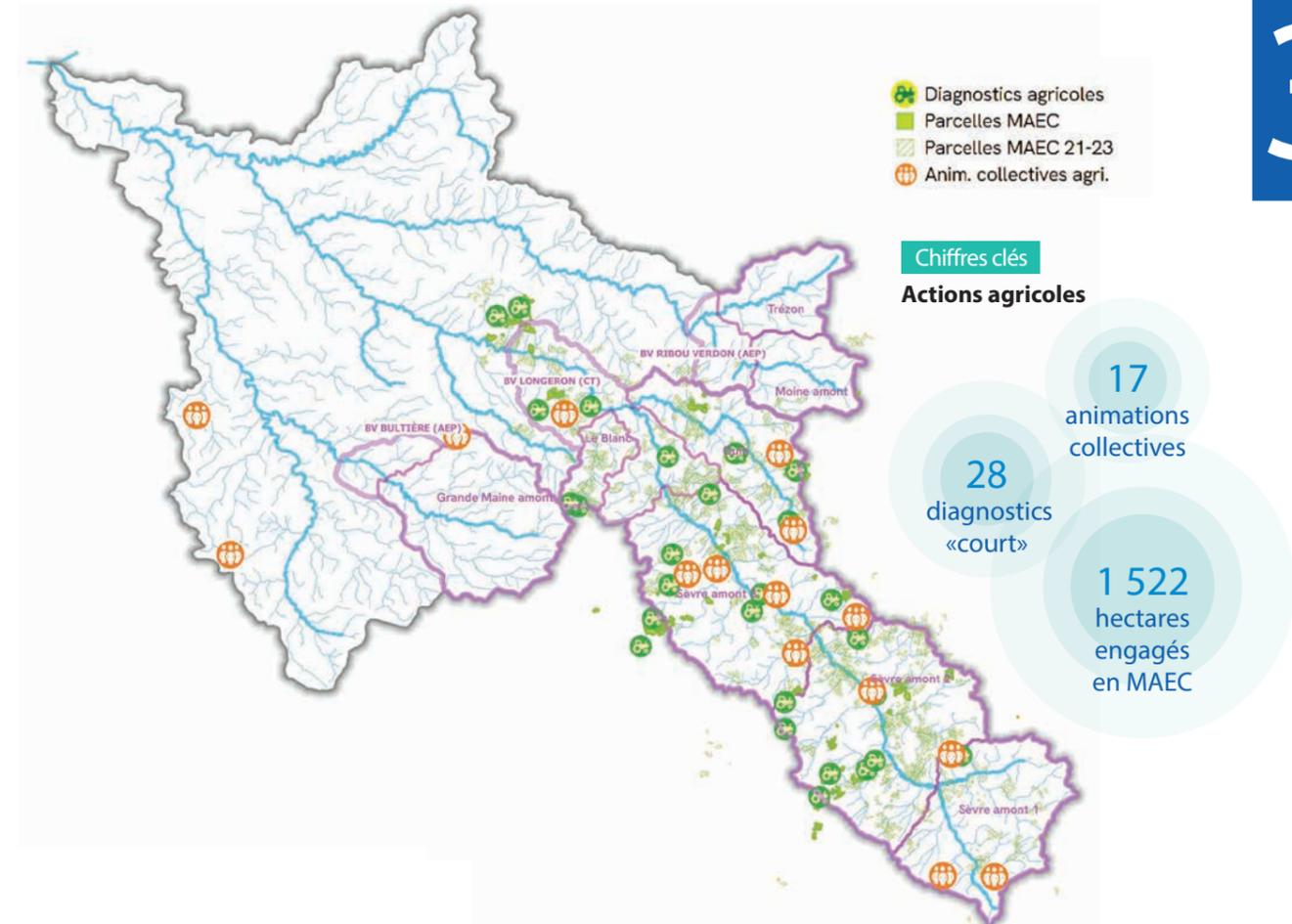
Principale porte d'entrée pour les agriculteurs à la démarche qui leur est proposée sur le territoire, le DPI comme son nom l'indique se doit en fine, d'aboutir à l'élaboration d'un projet structurant le parcours possible afin d'atteindre les changements ciblés.

26 diagnostics individuels ont été réalisés en 2024, en partie grâce à la dynamique des demandes d'engagement dans les nouvelles MAEC.

Les diagnostics sont réalisés et saisis par les partenaires sur la plateforme agricole mise à disposition par l'EPTB.

Ces diagnostics permettent d'établir un état des lieux de l'exploitation en terme de système et pratiques. Ils sont la porte d'entrée pour un engagement en MAEC.

Ils permettent aussi de connaître les projets de l'exploitation et d'orienter ensuite vers des pratiques limitant les intrants. Les diagnostics individuels servent aussi à identifier les exploitations désirant engager des actions de limitations de transferts : haies, agroforesterie,... et qui seront sollicitées par la suite dans le cadre du dispositif du Pacte en faveur de la Haie.



### Les MAEC

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont un des outils de mise en oeuvre du SAGE, et plus particulièrement, de réduction des pollutions diffuses d'origine agricole sur le bassin du Longeron.

Depuis 2023, de nouveaux cahiers des charges, correspondant à 7 mesures MAEC, ont été proposés aux agriculteurs situés en amont du Longeron.

Les MAEC font partie de la PAC (Politique Agricole Commune) avec un pilotage par l'EPTB localement. Les engagements sont pris sur 5 ans.

En 2024, 30 fermes se sont engagées dans ces mesures. Les MAEC «élevages d'herbivores» ont été plébiscitées (16 demandes) et 6 demandes ont été faites dans la MAEC «grandes cultures» pour un total de 1 700 ha engagés.

La MAEC «gestion des prairies humides» ouvertes depuis plusieurs années, a été demandée par 8 agriculteurs pour 98 ha engagés.

### La communication et la sensibilisation

Dans la continuité des outils de communication créés en 2022, l'équipe de l'EPTB a continué à développer et alimenter en actualité le site internet dédié aux actions agricoles : <https://agri.sevre-nantaise.com/>

Pact'EAU, la nouvelle lettre agricole de l'Établissement de la Sèvre Nantaise a fait l'objet de deux parutions au format douze pages.

Une première était structurée autour d'un dossier central restituant les éléments évoqués lors du forum agricole de 2023. La seconde parution a eu pour sujet principal l'enjeu de production d'eau potable sur le territoire.

Pact'EAU est édité à 1500 exemplaires et est directement envoyé aux agriculteurs présents sur le territoire du bassin versant du Longeron.

### Sur le bassin de la Bultière

1 diagnostic agricole individuel a été réalisé sur les 6 prévus, en dehors de la réalisation de 9 diagnostics MAEC. 8 exploitations agricoles ont fait l'objet d'un accompagnement individuel et se sont engagées en MAEC. 2 animations collectives ont été organisées en 2024.

### Sur le bassin de Ribou Verdon

Les actions engagées sur le bassin de Ribou Verdon sont coordonnées par Cholet Agglomération. En 2024, 2 Projets Agro-environnementaux et Climatiques (PAEC) ont été déposés et acceptés. 13 exploitants se sont engagés dans un contrat MAEC pour une surface de 1 093 hectares. 3 diagnostics individuel d'adaptation et de conversion vers des systèmes «herbagers à bas niveaux d'intrants» ont été réalisés. 2 animations collectives ont été organisées sur la thématique de l'élevage.

## Etudes et travaux de limitation des transferts de pollution

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a identifié deux grands leviers devant permettre d'améliorer la qualité de l'eau pour les paramètres provenant de l'activité agricole. Le premier se rapporte aux pratiques agricoles et plus globalement aux systèmes dits d'exploitation. Le second consiste à mobiliser l'aménagement du territoire afin de limiter le transfert d'éléments depuis le parcellaire vers le réseau hydrographique.

Initialement, trois masses d'eau ou ensemble de sous-bassins versants ont été sélectionnés afin de prioriser les moyens. Il s'agit du Blanc, de l'Ouin et du territoire correspondant à l'ensemble des cours d'eau dits à potentiels salmonicoles, à savoir les zones définies comme les plus prioritaires à l'échelle du CT Eau. Un quatrième secteur est venu s'ajouter en 2024 à la demande de Mauges Communauté. Il s'agit du périmètre de protection éloigné du captage du Longeron.

Concrètement, il s'agit de réaliser des travaux (implantation de haies, zones tampons, mares, agroforesterie...) afin de retenir l'eau près des parcelles agricoles et ainsi accentuer les phénomènes d'auto-épuration.

Chiffres clés En 2024, notons la réalisation d'environ :

6 500  
mètres de haies  
sur le bassin  
du Longeron

13  
hectares de  
plantation  
en agroforesterie

10  
créations  
ou restaurations  
de mares

100  
mètres de noue

3 700  
mètres de haies  
sur le bassin de la Bultière

14  
zones tampons humides  
artificielles créées

100  
mètres de fossé  
à redents

6 300  
mètres de haies  
sur le bassin  
de Ribou Verdon.



Agroforesterie



Création de mare



## Gestion quantitative de la ressource en eau superficielle

### Etude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC)

En 2012, l'EPTB de la Sèvre Nantaise s'était porté maître d'ouvrage de l'étude de définition d'une stratégie de gestion quantitative de la ressource en eau en période d'étiage sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Afin d'actualiser et de prolonger ce travail (notamment via l'intégration des conséquences prévisibles du changement climatique), l'EPTB de la Sèvre Nantaise a engagé en 2021 une étude « Hydrologie Milieux Usages Climat » qui ambitionne de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique en toute saison du bassin versant de la Sèvre Nantaise, mieux évaluer la disponibilité de la ressource en eau et identifier les moyens pour rétablir l'équilibre entre les besoins et la ressource disponible tout en préservant les milieux.



Cette étude, menée en partenariat entre l'EPTB de la Sèvre Nantaise et l'INRAE, a débuté en septembre 2021 et s'est poursuivie en 2024. Elle comporte quatre phases :

- Phase 1 : Analyse des données et définition des besoins complémentaires – validée en juin 2022 : <https://sevre-nantaise.com/hmuc-rapport-phase1>
- Phase 2 : État des lieux / Diagnostic / Constitution de la modélisation – validée en juin 2023 : <https://sevre-nantaise.com/publication/biblio/4241>
- Phase 3 : Analyses prospectives : besoins futurs et changement climatique - validée en décembre 2023 : <https://sevre-nantaise.com/publication/biblio/4242>
- Phase 4 : Quantification des volumes prélevables et définition d'un programme d'actions - validée en juillet 2024 : <https://sevre-nantaise.com/publication/biblio/4519>

Une organisation a été mise en place pour travailler et valider chaque étape de l'étude HMUC :

➤ Comité de pilotage - 3 réunions en 2024 :

- Membres : CLE du SAGE de la Sèvre Nantaise
- Rôles : Suivi de l'étude et validation de chaque phase et des prestations complémentaires

➤ Comité Technique (COTECH) - 3 réunions en 2024 :

- Rôles : Discussions techniques sur les orientations méthodologiques, les hypothèses et les résultats, préparation des réunions de COPIL

➤ Groupe de travail restreint - 1 réunion en 2024 :

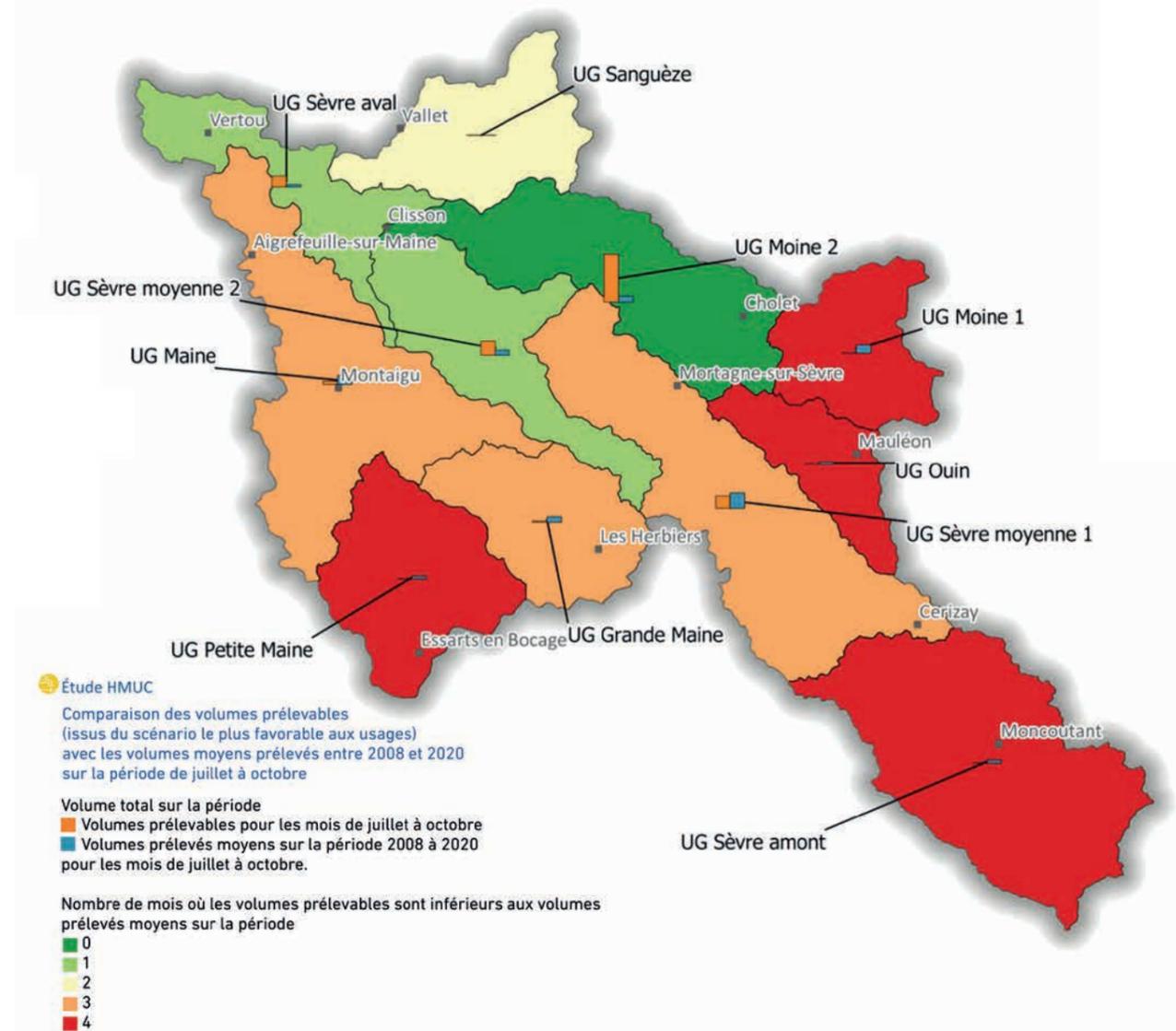
- Rôles : Proposition et pré-arbitrage des hypothèses et orientations méthodologiques à proposer au COTECH

Outre la finalisation du modèle hydrologique élaborée par l'INRAE et produisant des résultats de débits influencés (avec les usages) et désinfluencés (sans les usages) à l'exutoire des 11 unités de gestion définies dans le cadre de cette étude, l'année 2023 a permis de tester 20 scénarios d'évolution des débits aux horizons 2030, 2050 et 2070. Chaque scénario s'appuie sur un couple évolution du climat et évolution des usages. Cette analyse montre notamment une intensification et un allongement de la période d'étiage et une moindre capacité à satisfaire les usages de l'eau par l'Homme. Pour les hauts débits, l'évolution prévue par les différents scénarios climatiques est plus contrastée. Cependant, une majorité de scénarios s'accorde sur une stagnation à long terme (horizon 2070) par rapport à la période historique.

Du point de vue des milieux naturels, les analyses produites ont permis de définir les besoins des espèces piscicoles. Ceux-ci sont régulièrement non atteints dans la situation actuelle sur plusieurs stations. Ce constat devrait se renforcer dans les décennies à venir, notamment du fait de la baisse des débits dans les cours d'eau en période de basses eaux. A cela s'ajoute l'impact thermique du réchauffement global qui devrait favoriser les espèces préférant les eaux chaudes et calmes au détriment des autres dans les peuplements de poissons. La truite fario semble particulièrement vulnérable dans le bassin de la Sèvre Nantaise car en période chaude, la température dépasse déjà régulièrement l'optimum thermique de cette espèce.

Il est possible d'agir pour limiter la vulnérabilité des poissons au changement climatique en mettant en œuvre des mesures de gestion relatives à la quantité et qualité de l'eau et à l'hydromorphologie.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2024 a été consacré à l'étude de deux scénarios de gestion structurelle en intégrant une période de consultation des parties prenantes de l'étude.



La CLE a retenu le scénario le plus favorable aux usages en juillet 2024, actant ainsi les modalités de prélèvements en hautes eaux (novembre à mars) et en basses eaux, cette dernière ayant été décomposée en deux sous-périodes : avril à juin et juillet à octobre. Elle a également retenu le principe d'agréger les volumes prélevables et les volumes potentiellement disponibles par unité de gestion pour chacune de ces sous-périodes.

Deux méthodologies ont par ailleurs été exploitées pour proposer une évolution des débits seuil de gestion de crise. Enfin un programme d'actions a été élaboré.

Le second semestre a été exploité pour vérifier les livrables de l'étude.

### Perspectives

Les productions de l'étude HMUC constitueront le socle du PTGE à initier en 2025 sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

## Inventaire des prélèvements d'eau

Lors de la phase 2 de l'étude HMUC, il a été observé un manque de connaissances des prélèvements au niveau réglementaire (données issues des services de l'État).

La CLE du SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise a validé le 16 Juillet 2024 la phase 4 de l'étude HMUC et a aussi délibéré au printemps 2024 pour la rédaction d'une feuille de route d'un futur PTGE.

L'inventaire des prélèvements d'eau sert d'appui pour la construction cette feuille de route du PTGE.

L'inventaire a été mené par l'EPTB de la Sèvre Nantaise, par une stagiaire de Master 1 durant 4 mois en 2024.

► Cet inventaire a été suivi par un groupe de travail (GT) :

- Membres : EPTB Sèvre Nantaise, 2 Chambres d'Agriculture, 4 DDT(M)
- Rôles : suivi du stage et discussions techniques

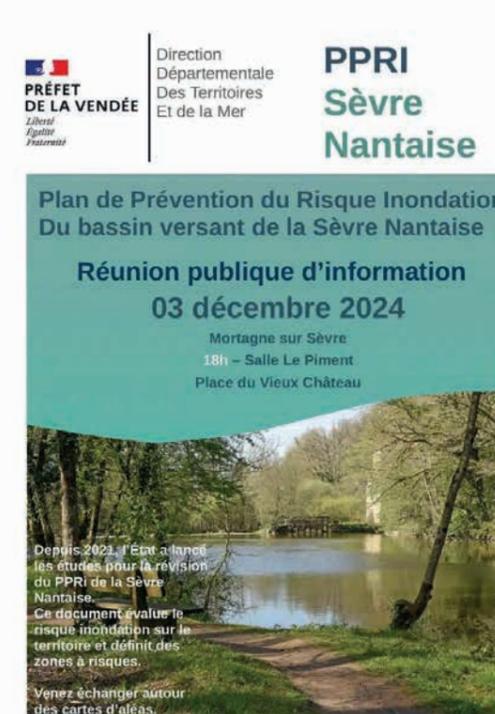
### Chiffres clés



### Perspectives

**Enquêtes de terrain (en 2025 sur le sous-bassin versant de la Sanguèze).** Consolidation des données de prélèvements d'eau et définition de modalités de mise à jour régulière des informations.

## Exemple d'action avec le suivi de la révision des Plans de Préventions du Risque Inondation (PPRI) de la Sèvre Nantaise



L'Établissement public de la Sèvre Nantaise a participé au suivi de l'élaboration des Plans de Préventions du Risque Inondation (PPRI) de la Sèvre Nantaise en Loire-Atlantique (12 communes concernées) et en Vendée (13 communes concernées).

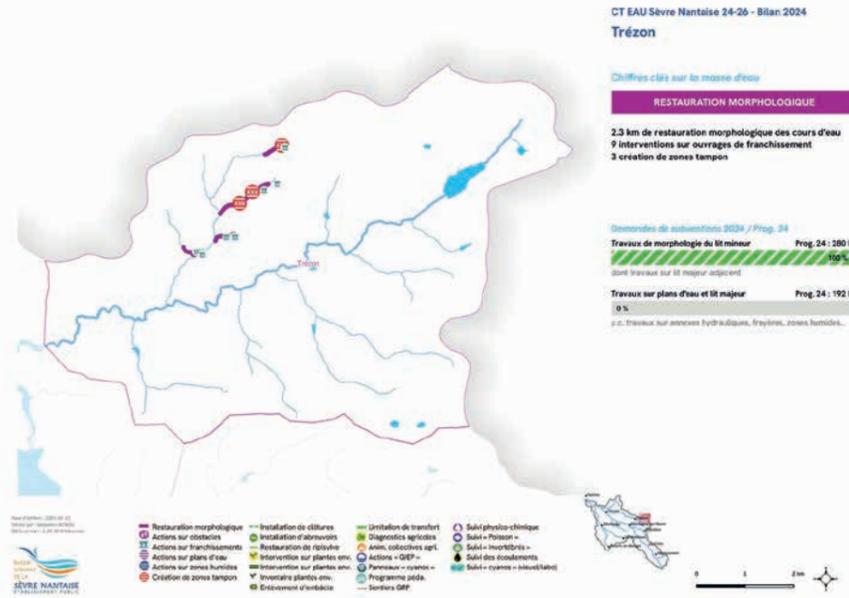
En 2024, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a notamment participé aux Comités Techniques et Comités de pilotage de construction et de validation des cartes d'aléas produites en croisant les résultats de modélisation fournis par les services de l'État avec la base de données de repères de crue produite par l'EPTB.

L'EPTB a aussi participé à une réunion publique de présentation de la carte d'aléas pour le Département de la Vendée à Mortagne sur Sèvre le 3 décembre 2024.



## Bassin versant du Trézon

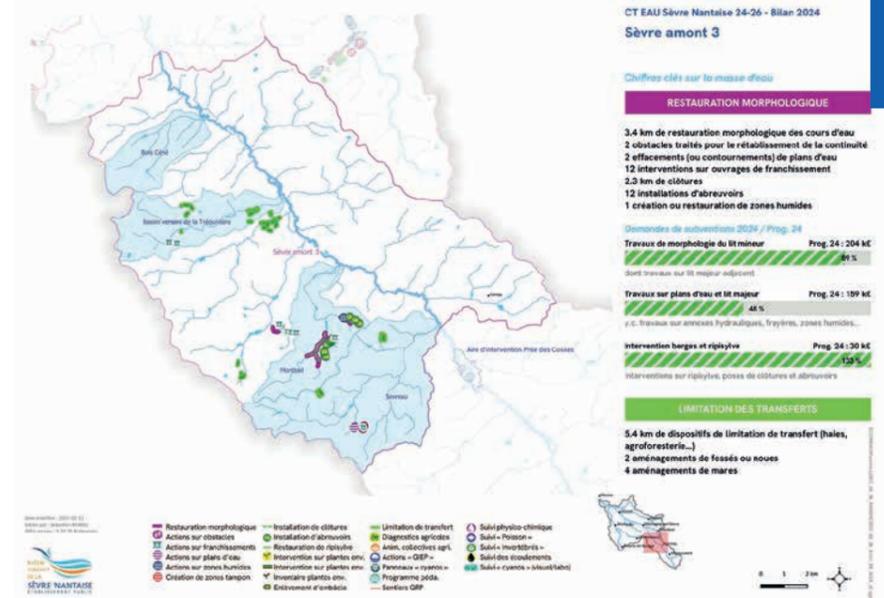
En 2024, c'est le ruisseau de la Fardellerie et ses affluents qui ont bénéficié de travaux de restauration. Ainsi, sur les communes de Mazières-en-Mauges, Nuailé et Toutlemonde, un linéaire de 2 315 ml de cours d'eau a été restauré. Parallèlement, associées à des travaux de déconnexion de drains agricoles qui se rejettent directement dans le ruisseau de la Fardellerie, 3 zones-tampons ont été créées (200 m<sup>2</sup> et 400 m<sup>2</sup> à Toutlemonde, 200 m<sup>2</sup> à Nuailé). Les phénomènes physico-chimiques et biologiques qui ont lieu dans les zones-tampons permettent un abattement des charges polluantes, organiques et minérales présentes dans les eaux.



Ces eaux ainsi traitées rejoignent par la suite le cours d'eau, par une surverse créée sur la zone-tampon. Enfin, sur un autre affluent du Trézon, un ouvrage de franchissement a été remplacé par un nouvel ouvrage permettant de retrouver la continuité écologique. Ces travaux étaient accompagnés d'une recharge granulométrique de cours d'eau sur 150 ml cumulés au niveau du secteur d'intervention.

## Territoire des cours d'eau à potentiel salmonicole

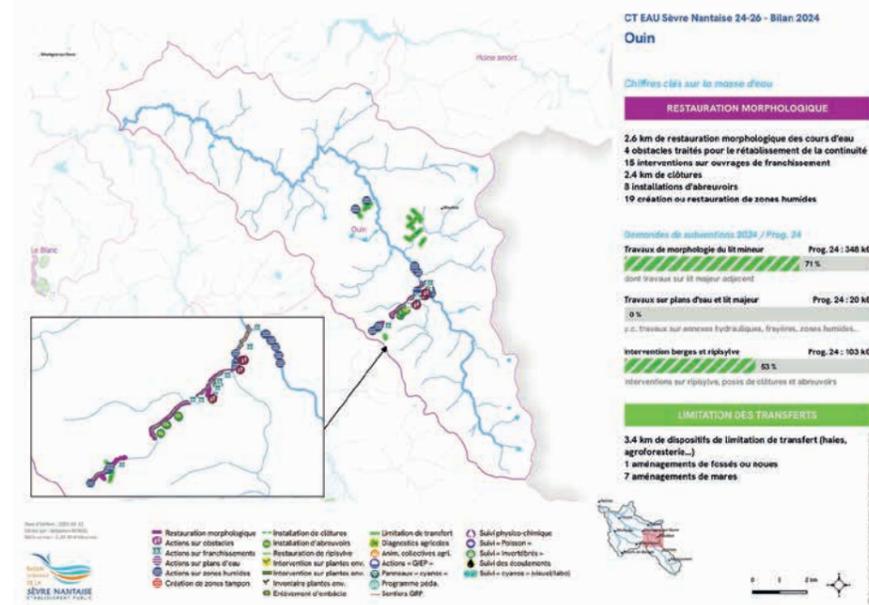
La restauration engagée en 2023 sur deux secteurs a repris fin août 2024 pour s'achever au début de l'automne. Ainsi, la restauration de la petite continuité écologique a été complètement réalisée sur le ruisseau du Margon et sur le ruisseau de la Cacaudière, 400 ml de cours d'eau ont été restaurés, 5 ouvrages de franchissement ont été réalisés, 1 305 ml de clôtures ont été posés et 3 points d'abreuvement ont été aménagés.



Parallèlement, à partir du début septembre, 3 400 ml de cours d'eau répartis en 4 secteurs, sur le ruisseau de la Fontaine de Montbail et ses affluents, dont le ruisseau de la Chemillardière (Pouzauges et Saint-Mesmin), ont bénéficié d'une restauration morphologique. A la fin de l'automne, plus de 3 000 ml de cours d'eau avaient été restaurés, accompagnés du traitement de 2 680 ml de ripisylves, de la pose de 1 520 ml de clôtures, de l'aménagement de 7 points d'abreuvement et de plantations sur 100 ml de bords de cours d'eau.

Deux plans d'eau d'une surface totale de 2 200 m<sup>2</sup>, situés à Montournais (Vendée) ont été effacés. La vidange a eu lieu en mars 2024, puis un premier régalaage des vases en partie réessuyées a été réalisé en novembre-décembre 2024.

## Bassin versant de l'Ouin



Sur le ruisseau du Coudreau (3 000 ml), affluent en rive gauche de l'Ouin, et son bassin versant, situés sur les communes de Mauléon et de Saint-Amand-sur-Sèvre, les travaux ont été engagés en juillet 2024.

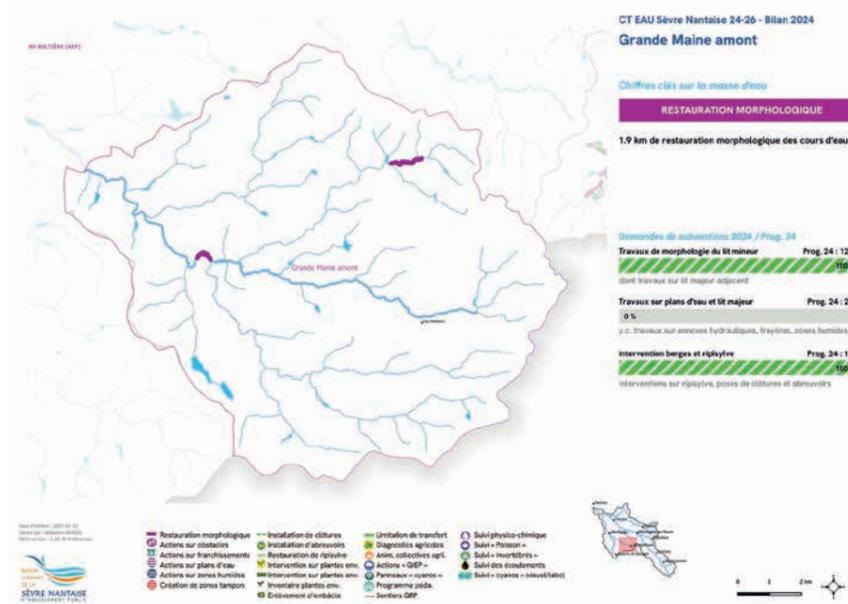
Une zone humide de 600 m<sup>2</sup> située près de la source a été étrepée, un linéaire de cours d'eau de 1 130 ml a fait l'objet d'une recharge granulométrique.

Des interventions sur cinq secteurs ont permis de remettre le cours d'eau perché dans le talweg sur un linéaire de 1 165 ml. Ces cinq secteurs ont également fait l'objet d'une recharge granulométrique et d'un remeandrage pour 4 d'entre eux. Quatre ouvrages hydrauliques ont été supprimés. Les remblais en

zones humides, supports d'anciens passages routiers ont été évacués. Six mares ont été créées. En parallèle, des travaux structurants ont été conduits : traitement de 2 688 ml de ripisylves et débroussaillage de 3 300 m<sup>2</sup> de zones humides, pose de 2 443 ml de clôtures, aménagement de 20 points d'abreuvement et/ou passage à gué, plantations sur 500 ml en bords de cours d'eau. Les finitions de remise en état des parcelles ont été réalisées au fur et à mesure de l'avancée du chantier qui s'est achevé fin janvier 2025.

## Bassin versant amont de la Grande Maine

La restauration de la continuité écologique engagée en 2023 sur le ruisseau de la Poisotière, au niveau de Beaurepaire, s'est poursuivie en 2024. De la confluence avec La Maine, ce sont près de 2 200 ml supplémentaires vers l'amont qui ont bénéficié de travaux et pour lesquels, aujourd'hui, la continuité est pleinement assurée : passage à gué remplacé par un pont-cadre, effacement de 3 passages à gué remplacés par 2 ouvrages-passerelles, effacement d'un passage busé et d'un seuil.



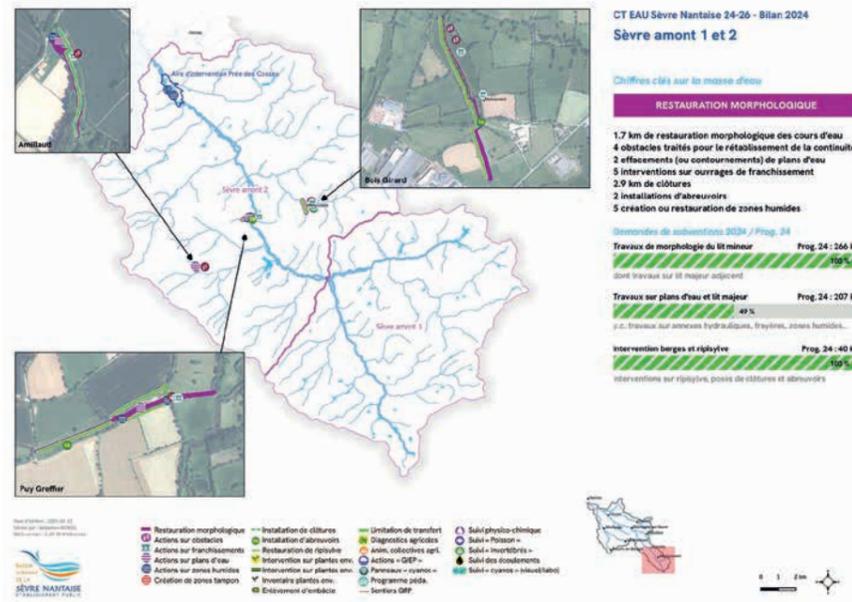
Parallèlement, de nouveaux secteurs ont été traités en 2024. Sur la Grande Maine, en amont de La Dalle et sur près de 700 ml, les travaux ont permis de multiplier la diversité des écoulements et des habitats. Sur le ruisseau du Grand Ry, une restauration morphologique a été engagée sur près de 1 300 ml avant d'être arrêtée par des conditions météorologiques très défavorables début octobre ; les travaux seront repris en 2025.

Des travaux structurants ont accompagné ou sont venus compléter les interventions sur la morphologie et la continuité écologique : traitement de 3 000 ml de ripisylves sur la

Grande Maine à Saint-Fulgent, la Poisotière à Beaurepaire, le Grand Ry à La Gaubretière, pose de 1 630 ml de clôtures, sur les mêmes secteurs à Saint-Fulgent et Beaurepaire.

## Bassin versant amont de la Sèvre Nantaise

Sur le ruisseau de Bois Girard (commune de Moncoutant), les travaux de renaturation du cours d'eau ont concerné 1 800 ml du ruisseau qui a bénéficié également de plantations d'hélophytes. Par ailleurs, 960 ml de clôtures ont été posés, 2 passages à gué permettant l'abreuvement du bétail ainsi qu'un troisième abreuvoir (avec bac en gravitaire) ont été réalisés. De la même façon, l'aménagement de l'étang de Puy Greffier, vidangé en 2023, a repris en 2024, accompagné de travaux de restauration du petit cours d'eau affluent en rive gauche de la Sèvre Nantaise, de la pose de clôtures (700 ml), la création de 4 points d'abreuvement et la plantation d'hélophytes. La réception des travaux s'est faite début octobre.



Par ailleurs, l'effacement de l'étang de l'Amillaud (Saint-Pierre-du-Chemin) et la restauration du ruisseau du Boutet sur près de 300 ml ont été engagés et livrés fin octobre 2024, comprenant également la préservation d'une zone humide, la création d'une mare pour l'abreuvement du bétail et d'un ouvrage de franchissement sur le cours d'eau. Enfin, les études « projet » ont été lancées fin d'année 2024 pour le ruisseau de l'Apchère (2 000 ml à restaurer) et pour le ruisseau de la Mariolière, à Moncoutant (2000 ml à restaurer) ; sur ces 2 cours d'eau, les travaux auront lieu en 2025. Notons que 2 500 ml cumulés de ripisylve ont été traités sur ces différents secteurs.

Enfin, les études « projet » ont été engagées sur le plan d'eau de Bois Frotté (surface de 1,2 ha sur un site de 3 ha), sur la commune de Cerizay.

## Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)



Dans le cadre de sa stratégie de lutte et de gestion des EvEE, adoptée lors d'un comité syndical en juillet 2023, l'EPTB Sèvre Nantaise met en oeuvre diverses actions de veille, de surveillance, d'inventaires et d'arrachages manuels des foyers de jussies présents sur les cours d'eau. En 2024, de juin à septembre, 47,5 journées d'interventions ont été commandées à l'entreprise Sylvarive. Près de 46 km de berges ont été traités sur les axes principaux des bassins versants de la Sèvre Nantaise (secteurs amont, intermédiaire et aval), la Moine, l'Ouin, le Blanc et la Petite Maine. Notons que la Fédération de pêche de la Vendée a financé des travaux similaires d'arrachage de Jussie (4 jours

d'intervention), sur le secteur de Cugand (85), où des foyers importants sont observés. Sur la Sèvre amont, une opération conjointe EPTB Sèvre Nantaise et FREDON 79 a permis de sensibiliser une dizaine de piégeurs bénévoles de ragondins aux enjeux liés aux EvEE et de réaliser une demi-journée d'arrachage manuel de foyers de Jussie sur le secteur de Moncoutant.

Enfin, un étudiant en Master 1, accueilli à l'EPTB sur la période mai-août 2024 (4 mois) a notamment réalisé un état des lieux cartographique des foyers de Jussies sur la Sèvre Nantaise, dans sa traversée des communes de Cugand (85), Gétigné et Clisson (44).



## Valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

### Pédagogie et ressources

#### Programme pédagogique Eau

Lors de l'année scolaire 2023-24, 17 classes ont bénéficié au programme et ont pu bénéficier de sorties sur le terrain avec plusieurs partenaires : AAPPMA de Cugand, Fédération de pêche de Loire-Atlantique, CPIE Logne-Grandlieu, Maison de la rivière, Fédération de pêche de Vendée, CPIE Loire-Anjou... Une réflexion générale a été initiée avec les partenaires pour interroger le rapport des enfants à la nature, l'impact et l'évaluation des actions d'éducation à l'environnement ainsi que les moyens d'améliorer leur efficacité et de communiquer sur les recherches actuelles. Une réflexion a également été engagée sur l'ajout d'une nouvelle thématique dans le programme pédagogique.

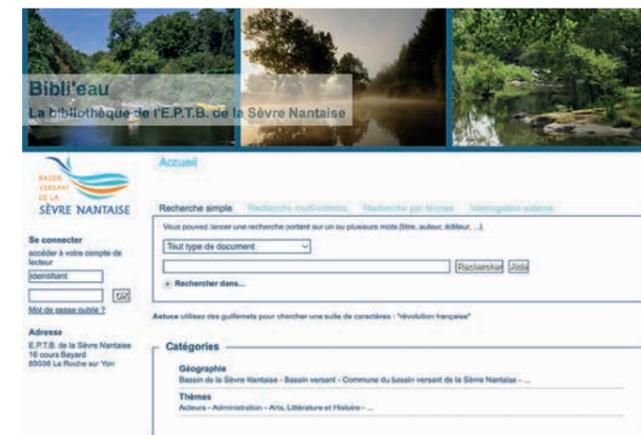


Animation scolaire sur la mare

Des contacts ont été pris avec de nouveaux partenaires au programme pédagogique pour plusieurs raisons : mieux répondre aux demandes des enseignants, mieux couvrir le territoire du bassin versant, développer l'offre des ateliers et développer le réseau de partenaires de l'EPTB.

Les thèmes proposés aux enseignants s'élargissent en fonction des actualités : la gestion de la quantité de l'eau, la renaturation des cours d'écoles, le lien avec la nature sont autant de thématiques actuelles qui intéressent fortement les équipes éducatives. Les enseignants du bassin versant ont été conviés à participer au temps fort organisé par l'EPTB Sèvre Nantaise sur la renaturation des cours d'écoles.

Le service de prêt de livres a été complété par de nouvelles publications. <https://pedagogie.sevre-nantaise.com/>



[https://biblio.sevre-nantaise.com/opac\\_css/](https://biblio.sevre-nantaise.com/opac_css/)

Ex : *Tout comprendre (ou presque) sur la biodiversité* (Philippe Grandcolas, Claire Marc), CNRS éditions - *Vivre en castor : Histoires de cohabitations et de réconciliation* (Rémi Luglia), Éditions Quae - *Aménager la ville avec l'eau, pour une meilleure résilience face aux changements globaux* (Sous la Direction de Martin SEIDL), Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains LEESU - *Horizons climatiques : Rencontre avec neuf scientifiques du G.I.E.C.* (Iris-Amata Dion), Glénat BD - *Tout comprendre (ou presque) sur le climat* (Bonpote, Anne Brès, Claire Marc) CNRS éditions - *En Vendée, le pays de Mortagne et de la Sèvre Nantaise* (Raymond le Penuzic et Associations Histoire et Patrimoine du Pays de Mortagne), Associations Histoire et Patrimoine du Pays de Mortagne - *Hydrater la Terre, Le rôle oublié de l'eau dans la crise climatique* (Ananda Fitzsimmons), éditions la Butineuse...

Par ailleurs, l'EPTB a édité 3 padlets sur le thème de la gestion de l'eau qui sont régulièrement mis à jour. Vous pourrez y puiser de nombreuses informations sur toutes sortes de thématiques.

## GR de Pays Sèvre et Maine

### Rando-fiches

Les rando-fiches sont gratuites et accessibles librement en téléchargement sur le site internet <https://100secrets.sevre-nantaise.com/>.

Le CDRP85 a enregistré les itinéraires de randonnée dans l'application Ma Rando de la FFRP. Les sentiers du bassin versant de la Sèvre Nantaise représentent 5400 téléchargements en 2024. Des changements sont prévus sur les rando-fiches pour procéder à leur mise à jour. Les adresses des hébergements ne seront plus mentionnées. A la place figureront des informations sur le parcours Life et les services liés à la randonnée mis en place par l'Office de tourisme de Pouzauges.

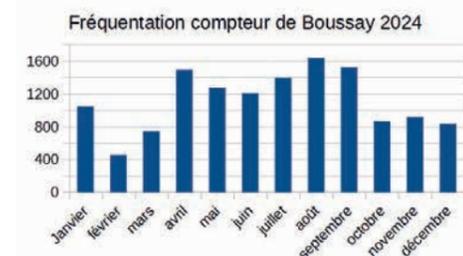
La gestion du GR de Pays et du sentiers d'interprétation de Moncutant demande un suivi régulier par l'EPTB et les associations partenaires. Des modifications temporaires ont eu lieu sur le GR de Pays en raison de travaux menés par les collectivités ou en raison des dégradations des berges suite aux fortes pluies de l'hiver 2024.



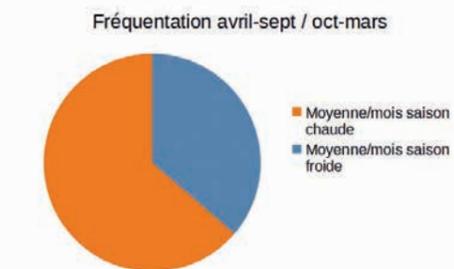
Téléchargement gratuit sur : <https://100secrets.sevre-nantaise.com/>

### Eco-compteurs

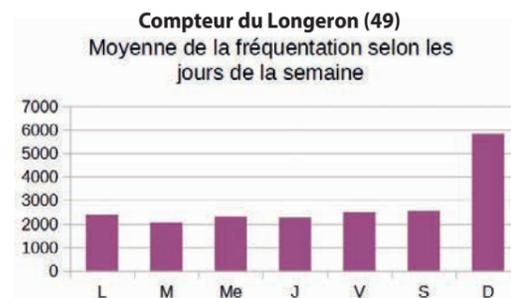
Le patrimoine naturel et les sentiers de randonnée sont toujours aussi largement plébiscités par les publics puisque les compteurs de passage déplacés sur de nouveaux sites fin 2023 enregistrent de fortes fréquentations.



Le compteur de Boussay, installé sur le GRP entre la Ténévrie et Rousselin, suffisamment éloigné des parkings et aires de loisirs pour ne comptabiliser que les promeneurs, décompte plus de 13 000 passages (dans les deux sens), soit environ 1 000 passages mois. Il y a une différence importante entre la fréquentation en période chaude (avril-sept) et celle de la période froide (oct-mars). Selon les cheminements, cette différence est plus ou moins marquée. Elle est un indicateur de l'usage du sentier à des fins de loisirs plutôt qu'à des fins utilitaires.



Un compteur a aussi été installé à Sèvremoine (49), à l'entrée de la passerelle du barrage du Longeron, à proximité d'une station Des Ronds dans l'Eau. Il a été installé pour le suivi du GRP et le suivi de la station Life. Il est situé sur la boucle du bocage et sur le sentier de randonnée des Deux rives qui relie St-Aubin (85) au Longeron (49). Loin des habitations, mais à proximité d'un parking, juste à côté de la station de potabilisation, il montre environ 20 000 passages en 2024 (dans les deux sens).



Le compteur installé à Saint-Michel-Mont-Mercure, à plusieurs km de tout stationnement, vise à cibler uniquement les grands randonneurs. Il dénombre plus de 2 000 passages sur 2024, soit environ 150 à 200 passages par mois, ce qui est très satisfaisant.

### Les 100 Secrets

Le site internet « les 100 Secrets de la Sèvre Nantaise » est régulièrement actualisé et complété. Il permet aux promeneurs et randonneurs de choisir leur parcours en fonction de leurs intérêts et de suivre le cheminement directement sur leur portable. Quelques articles ou éléments d'information sur les rivières ou les attraits touristiques du territoire, enrichissent la balade et soulignent l'importance des problématiques liées à l'eau.

Le site internet Les 100 secrets comptabilise environ 40 000 visites en 2024, ce qui tend à démontrer que les loisirs de plein air et le goût pour la découverte de la nature sont des valeurs fiables et des supports potentiels de sensibilisation.

<https://100secrets.sevre-nantaise.com/>

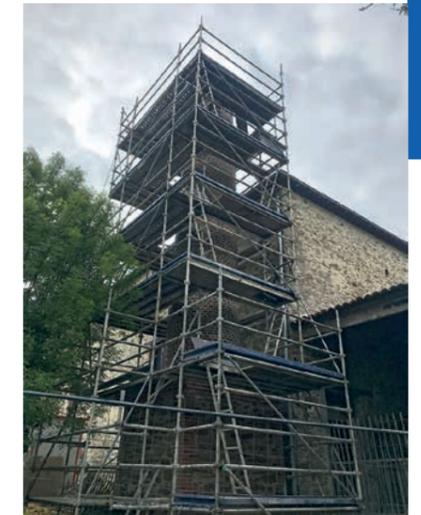
## Valorisation du Moulin de Nid d'Oie

### Restauration du moulin de Nid d'Oie

L'EPTB a restauré en 2024 la cheminée du moulin de Nid d'Oie. Mise à l'arrêt depuis le début ou le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, la cheminée de Nid d'Oie avait alors été amputée d'une partie de son fût, peut-être pour prévenir une éventuelle détérioration. Consécutivement, elle avait été protégée d'un toit conique couvert d'ardoises.

Avec le temps, ce toit s'est dégradé progressivement, les ardoises tombant au sol, pouvant présenter un danger pour les visiteurs. Il a donc été décidé de procéder à sa restauration.

Cette intervention, menée avec le concours de l'ingénieur des Bâtiments de France de l'UDAP 44, s'est attachée à retrouver autant que possible la silhouette originale de la cheminée en s'appuyant sur les connaissances et les vestiges du patrimoine industriel de la Sèvre Nantaise. Le toit d'ardoise a été déposé. La restauration de la maçonnerie de briques et de l'enduit du socle a été conduite en parallèle, permettant de consolider le fût. Le conduit a été couvert d'un toit dissimulé et maçonné pour éviter les infiltrations. L'évacuation des eaux pluviales passe par l'intérieur de la cheminée et vient s'écouler directement dans le sol. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Benaiteau, experte dans les travaux de restauration des Monuments Historiques.



Travaux cheminée



Restauration du moulin de Nid d'Oie avec l'association Animaje

Depuis 2021, l'EPTB accueille chaque été un chantier participatif de restauration du vieux moulin de Nid d'Oie. Organisé en partenariat avec l'association Animaje, association d'éducation populaire à Clisson, le chantier réunit des jeunes bénévoles engagés pour la restauration du patrimoine.

En 2024, le chantier a été reconduit pour une intervention courte sur les abords de la cheminée venant compléter le projet de restauration principal. Les jeunes ont été sensibilisés à la gestion des eaux pluviales, au recyclage des ressources et à l'utilisation des matériaux locaux dans un esprit de débrouillardise et de techniques anciennes.

L'EPTB a de nouveau participé aux journées du patrimoine en septembre 2024 avec l'ouverture du moulin à la visite du public. Plus de 150 personnes ont pu visiter le site au cours du week-end.

### Valorisation du patrimoine bâti

Le travail de collecte d'information sur les moulins des affluents de la Sèvre Nantaise, a pour objectif de prolonger le travail réalisé sur la Sèvre Nantaise. La collecte d'images ou d'informations se fait progressivement chaque année.

En 2024, plusieurs rencontres et visites ont pu être organisées avec les anciens propriétaires et exploitants du moulin de Boischaudeau sur la Sanguèze, en vue d'enregistrer leur témoignage. Ce travail sera perpétué en 2025.

## Organisation et mise en œuvre

### Le tableau de bord du SAGE

L'EPTB Sèvre Nantaise assure un rôle d'observatoire de bassin versant avec pour missions la collecte de l'ensemble des données disponibles en lien avec les enjeux eau (qualité, quantité, usages), l'homogénéisation de ces données, leur analyse et leur valorisation (constitutions et publications d'indicateurs).

Ces indicateurs sont accessibles publiquement à l'adresse :

<https://observatoire.sevre-nantaise.com>

Le site présente en particulier les derniers indicateurs de qualité de l'eau (physico-chimie, indicateurs biologiques) et de quantité (débits, suivis des étiages).

Une partie de ces indicateurs fait l'objet de pages internet explicatives en particulier sur l'évolution de la qualité de l'eau. Ces pages rappellent, pour chaque grande famille de polluants, les objectifs de qualité fixés par la CLE, l'évaluation actuelle de ces objectifs et l'évolution de la qualité de l'eau depuis 20 ans.

Ces pages sont accessibles à l'adresse suivante :

<https://www.sevre-nantaise.com/observatoire/theme/qualite-de-l-eau>

Ces données sont également exploitées régulièrement par l'EPTB afin d'alimenter les études de mises en œuvre du SAGE (définition de stratégie d'action, études locales ou thématiques) comme ce fut le cas en 2019 afin d'identifier les territoires prioritaires de la programmation 2021-2026.

### La communication numérique

L'objectif de la communication du SAGE est d'informer et de sensibiliser la population et les acteurs du territoire à la richesse et à la fragilité du bassin versant. Les actions exemplaires menées à l'échelle du bassin versant sont valorisées.

► **Le site internet** présente le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau et préserver les rivières et leur biodiversité.

Ce site Internet fait un lien entre les actions menées sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise et les enjeux du SAGE. De nombreux dossiers sont publiés pour illustrer les solutions envisagées sur le terrain.

#### Chiffres clés

41 051  
visites  
(+ 0,8%)

33  
actualités  
et dossiers  
mis en ligne

#### ► Lettre d'information numérique

La lettre d'information de l'EPTB a été envoyée 3 fois en 2024.

#### Chiffres clés

33 %  
ouvrent  
la newsletter  
(+ 2 %)

2 290  
destinataires  
(+ 22%)

#### ► Réseau social YouTube

5 vidéos sont en ligne (787 vues générées au total) :

- Journées Relais de l'Eau (lire encadré suivant)
- « Conférence : comment renaturer nos cours d'écoles ? »
- « Annonce : renaturer nos cours d'écoles ? »
- « Conférence : comment désimperméabiliser et renaturer nos bourgs ? »
- « Annonce : et si nous végétalisions nos bourgs ? »

#### ► Réseau social LinkedIn

- 119 abonnés

#### ► Documentaire sur la Sèvre Nantaise

L'EPTB de la Sèvre Nantaise a aussi participé à un documentaire intitulé "Raconte moi la Sèvre Nantaise d'hier à aujourd'hui" réalisé par M. Yohann Viot. Ce documentaire a été diffusé dans de nombreuses salles du bassin et est disponible auprès du média Equilibre Sport Nature :

<https://www.youtube.com/watch?v=f1TuUuMH25Q&list=PL32xWi9rcyVw52QiRg-KhB7idydpAz5W>

### Événements

#### ► Journée Relais de l'Eau : faire équipe avec l'eau !

Le vendredi 31 mai, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, nous avons organisé, en partenariat avec l'Association Nationale des Élus de Bassin (ANEB), une Journée RELAIS de l'EAU.

L'objectif : parcourir les 140 kilomètres de la Sèvre Nantaise, de sa source jusqu'à sa confluence ! Dans une ambiance conviviale, près de 70 participants - élus et membres de l'équipe de l'EPTB - ont pris part à cette journée, placée sous les signes de solidarité, esprit d'équipe, respect et santé. De la randonnée pédestre, au canoë en passant par le vélo, ou au tir à l'arc, tout en pratiquant ces sports, nous avons parlé de l'eau, des milieux aquatiques et de la fragilité de ces ressources...



Pour visualiser la vidéo des Journées relais de l'eau



Journée Relais de l'Eau



#### ► Formation des élus

Les élus du Comité Syndical de l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise ainsi que les membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sèvre Nantaise suivent, depuis 2022, un cycle de formation dédié à l'eau.

Portés par l'Union régionale des CPIE et la Région Pays de la Loire, et particulièrement par le CPIE Logne & Grand Lieu, dans le cadre de la programmation «Rendez-vous en terrain connu», ces ateliers de formation ont été proposés aux élus

de trois bassins versants :

- le Syndicat de Grand Lieu Estuaire,
- le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Lignerion et du Jaunay,
- l'Établissement Public du bassin de la Sèvre Nantaise.

Deux sessions de formation ont été organisées en 2024 : une sur les plans d'eau sur cours d'eau avec la visite d'un plan d'eau effacé et une autre sur les zones humides à la maison du Lac de Grand Lieu à Bouaye. Une cinquantaine d'élus des 3 bassins versants y ont assisté.



Formation « zones humides à la Maison du Lac de Grand Lieu à Bouaye



#### ► Réunion des animateurs SAGE du bassin Loire Bretagne

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne en partenariat avec l'EPTB de la Sèvre Nantaise a réuni les 27 et 28 août 2024 sur la commune de La Petite Boissière (79) les animateurs SAGE du bassin Loire Bretagne. A cette occasion, les participants ont pu échanger et prendre connaissance des actions menées dans le cadre du programme d'actions 2021-2026 sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise. La 2<sup>ème</sup> journée a été consacrée à la visite des travaux de restauration du cours d'eau de l'Ouin et de valorisation des zones humides attenantes sur le site de Forgeineau.

### Revue de presse (EPTB et SAGE)

#### Chiffres clés

9  
communiqués  
et dossiers de presse adressés  
à la presse quotidienne régionale  
et à la presse spécialisée

40  
retours presse  
(papier, digitale, TV, radio  
et réseaux sociaux)

# Examen des dossiers soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau

À Clisson, le 17 juin 2025

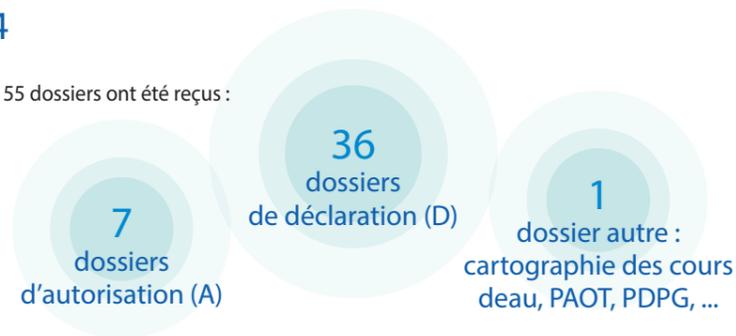


**Jean-Paul BREGEON**  
Président de la CLE  
du SAGE de la Sèvre Nantaise

Depuis l'approbation du SAGE, les projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau sont transmis à la CLE pour information ou avis.

## Bilan 2024

Chiffres clés 55 dossiers ont été reçus :



Ces dossiers concernent :

	Dossiers d'autorisation	Dossiers de déclaration	Autre
Loire-Atlantique	2	13	1
Maine-et-Loire	1	7	
Deux-Sèvres	2	2	
Vendée	2	14	

## Méthode pour l'analyse des dossiers loi sur l'eau

Les dossiers loi sur l'eau sont transmis à la CLE pour avis dans le cas des dossiers d'autorisation et pour information dans le cas des dossiers de déclaration. La CLE doit donner un avis sur la compatibilité du dossier avec le SAGE. Dans le cadre de la révision du SAGE, elle a souhaité que des grilles d'analyse des dossiers loi sur l'eau soient élaborées pour l'aider à émettre ses avis.

Les modalités d'étude et de détermination des avis de la CLE se font dans un délai de 45 jours à compter de la réception des dossiers loi sur l'eau.

### Commission Locale de l'Eau (CLE) SAGE Sèvre Nantaise Réunion du mardi 17 juin 2025

Avis sur le rapport d'activité de la CLE du SAGE Sèvre Nantaise 2024 :

Nombre de membres de la CLE en exercice : 60  
Nombre de présents : 23  
Nombre d'excusés : 17  
Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 23  
Nombre de suffrages exprimés : 29  
Abstention : 0

Avis favorable : 29  
Avis défavorable : 0



*La Sèvre Nantaise en crue à Mortagne sur Sèvre le 23 février 2024*

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DU BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE  
Moulin de Nid d'Oie - 10 bis route de Nid d'Oie  
44194 CLISSON Cedex